



Cercle Royal d'Esclime de la Sauvenière

TOURNOI NOTGER

Les 5 et 6 mars 2016

Avec le soutien de



F.R.B.C.E.





Cercle Royal d'Esgrime de la Sauvenière

Programme des épreuves

Samedi 5 mars 2016

19^{ème} Challenge « LE PERRON LIÉGEOIS » Épée masculine

Appel des tireurs à 9 h.00 *— Début de la compétition: 9 h.30
Finale prévue vers 16 h.30.

19^{ème} Challenge « LI TORE » Épée féminine

Appel des tireurs à 11 h.00 *— Début de la compétition: 11 h.30
Finale prévue vers 16 h.30.

Dimanche 6 mars 2016

19^{ème} Challenge de « L Échevinat des Sports » Fleuret masculin

Appel des tireurs à 9 h.00 * — Début de la compétition: 9h.30
Finale prévue vers 16 h.30.

28^{ème} Challenge « Maître Jean GOFFIN » Sabre masculin

Appel des tireurs à 11 h.00 *— Début de la compétition: 11 h.30
Finale prévue vers 16 h.30.

16^{ème} Challenge « NANESSE » Fleuret féminin

Appel des tireuses à 11 h.30 *— Début de la compétition: 12 h.00
Finale prévue vers 16 h.30.

23^{ème} Challenge « VILLE de LIÈGE » Sabre féminin

Appel des tireuses à 13 h.00 *- Début de la compétition: 13 h.30
Finale prévue vers 16 h.30.

2^{er} Challenge Handi - escrime Epée mixte

Appel des tireurs à 13 h.00 *- Début de la compétition: 13 h.30
Finale prévue vers 16 h.30.

- **Scratch 1/4 h. avant le début de la compétition**

9^{ème} Challenge « PROVINCE DE LIEGE »

Inter Cercles



Cercle Royal d'Escrime de la Sauvenière

TOURNOI INTERNATIONAL « NOTGER 2016 »

5 et 6 mars 2016

*Sous le patronage de
La Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime.
La Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique.
La Ligue Handisports Francophone*

*Avec l'aide de
De Monsieur Willy DEMEYER Bourgmestre en charge de la Politique sportive
Avec le Soutien du Député provincial en charges des Sports*

Règlement des épreuves.

Les épreuves sont ouvertes aux tireuses et tireurs belges et étrangers seniors, juniors ou cadets en possession de la licence nationale 2015-2016 (Celle-ci devra être présentée à l'inscription). Pour les non-valides la licence nationale est demandée.

Elles se tireront en un ou deux tours de poules, élimination directe sans repêchage ou en poule unique suivant le nombre d'inscrits.

Les tireurs et tireuses s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité.
La tenue et le matériel seront conformes aux normes FIE.
La sous-veste 800 N est obligatoire.

Le challenge handi-escrime est ouvert aux tireurs ou tireuses non-valides, ou valides. Priorité est donnée aux tireurs ou tireuses non-valides. L'organisation se réserve le droit de refuser une personne valide, selon les besoins de la compétition. Les tireurs ou tireuses non-valides qui ne sont pas entièrement autonomes doivent être accompagnés d'une personne.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident et de vol.

Les Cercles présentant un minimum de trois tireurs ou tireuses par armes sont invités à mettre un Président de Jury à la disposition du Directoire Technique pendant la majeure partie de l'épreuve. Ou de s'acquitter d'un droit d'inscription complémentaire de 50 € (choix à préciser lors de l'inscription). Dans le cas de manque de juges, les tireurs ou tireuses pourront être amenés à juger leur poule.
Les Présidents de jury se verront octroyer un repas accompagné de boissons.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le dit règlement si les circonstances l'exigent.

Le Directoire Technique est seul souverain pour toutes décisions.

Toutes les épreuves se dérouleront aux armes électriques.

Le droit d'inscription est fixé à 12 € et sera perçu à l'arrivée des tireuses et tireurs.

Il y aura possibilité de se restaurer à la cafétéria.



Cercle Royal d'Escrime de la Sauvenière

LES INSCRIPTIONS

(nom, prénom, nationalité, date de naissance, numéro de licence, arme et challenge)
doivent parvenir pour **mercredi 2 mars 2016** à :

Organisation Notger

notger-inscription@outlook.be

Site C.R.E. SAUVENIERE : www.escrime-sauveniere.be

ADRESSE

Hall Omnisports de la Constitution
Bd. De la Constitution, 82
4020 LIEGE

ACCÈS PAR AUTOROUTES

1. AUTOROUTE E 25

Venant de VISE—MAASTRICHT, direction HUY - CENTRE (trémie)
- Quai du Barbou Hall de la « Constitution »

2. AUTOROUTE de BRUXELLES E 40

Échangeur de LONCIN, direction RING AACHEN jusqu'à l'échangeur de CHERATTE suivre l'itinéraire 1 (LIÈGE CENTRE).

3. AUTOROUTE de WALLONIE

Échangeur de LONCIN, direction RING AACHEN jusqu'à l'échangeur de CHERATTE suivre l'itinéraire 1 (LIÈGE CENTRE).



Cercle Royal d'Escrime de la Sauvenière

4. AUTOROUTE des ARDENNES

Sortie n° 38 (direction GRIVEGNEE, ANGLEUR, « Belle-Île ») suivre les indications «CENTRE», prendre direction (E 25 - E 40 MAASTRICHT - AACHEN) prendre la bande de gauche « TRANSIT » des quais jusqu'à la sortie (Pont de Bressoux « La Batte ») - Traverser le pont, continuer tout droit jusqu'aux feux de signalisation (BAVIÈRE) - Tourner à droite sur le boulevard de la Constitution.

Site : Ville de Liège : www.liege.be/actualites/default.htm

Site : Maison des Sports : www.plgsports.be